

Actualités

Corrida : tous en marche vers l'abolition...

Alès 17 mai 2015, la SPA soutient le CRAC Europe !



La SPA de Montpellier Méditerranée Métropole était présente à Alès le 16 mai dernier pour dire non à la barbarie, auprès des 500 manifestants présents. Le Comité Radicalement Anti Corrida lui a offert une tribune lors des prises de paroles des associations présentes.

Car bien évidemment, dans notre mission de lutte contre la maltraitance, il ne s'agit pas uniquement des chiens et des chats, mais de tous les animaux !

Le « happening » était destiné à marquer les esprits : 1 600 litres de faux sang déversés sur une bande de 20 mètres à quelques pas des arènes. A l'heure de la corrida, une vingtaine de militants se sont allongés avec des banderilles tandis que les hurlements des veaux massacrés à Alès, filmés par Jérôme Lescure, retentissaient dans un silence assourdissant.



C'est alors que plusieurs milliers de faux billets de 20 euros à l'effigie du maire de la ville ont été jetés sur les corps allongés, symbole des fonds publics qui servent à maintenir artificiellement la barbarie des arènes à Alès. Pour finir par un moment de recueillement en mémoire des taureaux massacrés à 100 mètres de là.



Entretien avec Jean-Pierre Garrigues

Président du CRAC Europe
(Comité Radicalement Anti Corrida)

D.S. : Comment selon vous peut-on mesurer l'évolution de la lutte anti corrida ?

Jean-Pierre Garrigues : D'une part en évaluant le niveau de médiatisation, d'autre part en analysant les aspects juridiques, au sens judiciaire et législatif. On peut considérer qu'une lutte est en progression lorsqu'elle obtient de bons résultats, mais aussi quand elle subit une répression, signe qu'elle est devenue suffisamment gênante. C'est le cas pour l'abolition de la corrida.

D.S. : Quelle est la stratégie du CRAC Europe pour obtenir l'abolition des corridas ?

Jean-Pierre Garrigues : Pour nous, elle est double :

Au niveau local, il s'agit de multiplier les actions de terrain dans toute la zone tauromachique ; l'été 2014 fut à ce titre sans précédent, l'été 2015 le sera plus encore ! Viser des villes fragiles pour les faire tomber grâce à des tracts massifs, des campagnes d'affichage, des stands, des signatures de pétition, une présence lors des conseils municipaux, des manifestations, des lettres ouvertes au maire publiées dans la presse régionale pour dénoncer la barbarie de cette pratique, l'embrigadement des enfants et le financement public, contacter les élus afin qu'ils se positionnent.

Au niveau national, nous multiplions les procédures juridiques pour mettre en évidence les failles de la tauromachie sur le plan du droit : Patrimoine Culturel Immatériel au Tribunal Administratif de Paris, droit de l'enfance et code rural au Tribunal Administratif de Marseille, affaire de l'agression de Rodilhan au tribunal de Nîmes, procédure contre les écoles de tauromachie à

Marseille, Nîmes et Montpellier... Nous venons de remporter une victoire historique puisque le 4 juin la Cour d'Appel a rendu public l'arrêt confirmant que la corrida n'est plus inscrite au Patrimoine Culturel Immatériel français !

Nous sensibilisons par ailleurs l'ensemble des députés et sénateurs qui ont tous reçu le DVD « *Le langage de la haine* » de Jérôme Lescure qui montre le lynchage de 90 militants pacifistes par une horde d'aficionados (diffusion par la Fondation Brigitte Bardot). Les 925 députés et sénateurs ont reçu en septembre 2014 le livre de Roger Lahana « *Corrida la Honte !* ».

L'abolition de ce que nous appelons la « torture tauromachique » n'est pas une utopie. C'est bien par voie démocratique qu'elle a été abolie en Catalogne espagnole avec effet le 1^{er} janvier 2012. C'est bien par voie référendaire que la corrida a été supprimée dans 40 % des communes de l'Equateur à l'initiative du président Correa en 2011.

D.S. : Comment surmonter ce blocage législatif, sachant qu'il est politique ?

Jean-Pierre Garrigues : Il apparaît clairement qu'une proposition de loi n'est pas une fin en soi. Nous en avons déjà eu quatre lors des deux législatures précédentes, sans aucun résultat. Il ne faudrait pas que la proposition de loi abolitionniste finisse par devenir un « os à ronger » que l'on jetterait aux associations et aux militants afin qu'ils se tiennent tranquilles. L'expérience a montré la nécessité, pour pouvoir aboutir, d'obtenir le dépôt de propositions de lois des différents groupes parlementaires pour pouvoir faire signer potentiellement **tous les parlementaires**.

Dans ce contexte, le CRAC Europe a lancé au cours de l'hiver 2013-2014 une grande campagne de formation des militants afin que chacun puisse aller à la rencontre des élus avec une connaissance du sujet et des pratiques de ces derniers. Nous organisons des sessions de formations dans plusieurs villes de France, au cours desquelles un vade-mecum de l'abolitionnisme est expliqué et fourni afin



Photo : Jean-Marc Montegnies - Animaux en Péril - Alès 11 mai 2013



que chacun puisse répondre aux questions des élus et contrer les principales objections potentielles. Chaque militant dispose également d'un DVD montrant la réalité de la corrida aux indécis ou aux amateurs de cette pratique.

D.S. : Qu'avez-vous envie de dire à nos lecteurs pour conclure ?

Jean-Pierre Garrigues : Rejoignez-nous ! Le résultat ne dépend que de nous tous. Nous devons obtenir un maximum de signatures avant la fin 2016 !

D.S. : Merci Jean-Pierre Garrigues.

CRAC Europe : www.anticorrida.com

contact : craceurope@gmail.com

12 heures de garde à vue pour les militants pacifistes !

Samedi 23 mai dernier à Nîmes, un rassemblement de citoyens pacifistes était prévu devant les arènes. Alors que nous étions assis sur un banc et avant même de pouvoir manifester notre opposition à la barbarie des arènes, nous avons été interpellés pour cause d'"attroupement illégal", placés en garde à vue, et nous avons passé douze heures en cellule sans aucun motif valable.

Dépôts, empreintes, photos, comme dans les films !

A Nîmes, il semble que la liberté de circulation ne soit pas en vigueur pour ceux qui s'opposent à la pratique tauromachique.

Si le but était de nous décourager, c'est le contraire qui s'est produit !

Nous avons reçu le soutien et le relais de nombreux médias pour dénoncer ces arrestations abusives, qui n'ont fait qu'accroître notre motivation et notre détermination.

Comme le soulignait Jean-Pierre Garrigues un peu plus haut, "On peut considérer qu'une lutte est en progression lorsqu'elle subit une forte répression, signe qu'elle est devenue suffisamment gênante". Nous y sommes !

Prochain rendez-vous le 28 juin à Rieumes en Haute-Garonne pour le grand rassemblement européen de l'année 2015, co-organisé par le CRAC Europe, la Fondation Bardot et Animaux en Péril.